



LE NOBILIEN

Quoi de neuf à Nouaillé-Maupertuis ?



Bulletin d'informations municipales

MAI 2017 - N°16

CHÈRES NOBILIENNES, CHERS NOBILIENS,

Il aura fallu trois ans à la nouvelle majorité municipale pour stabiliser et redresser de façon significative des finances communales en grande difficulté. Si vous lisez mes éditoriaux depuis le début du mandat, vous avez pu constater que j'ai toujours fait preuve de la plus grande prudence quant à la situation comptable de la commune. C'est toujours avec cette même prudence que je peux vous annoncer aujourd'hui que le budget 2017 permet enfin de sortir d'un état de crise que nous devions absolument enrayer. Les règles que nous avons édictées en début de mandat ont été respectées à la lettre par vos élus municipaux : diminution drastique de l'encours de la dette (nous l'avons baissé de 31%), optimisation du fonctionnement, réduction significative des charges fixes, recherche permanente de subventions, travail de mutualisation pragmatique avec l'intercommunalité, négociation avec nos partenaires naturels, notamment le Conseil départemental de la Vienne, dans une relation gagnant/gagnant...

Aujourd'hui, ça va mieux, même s'il faut rester vigilant.

Pour l'avenir, votre équipe municipale continue sa « feuille de route » budgétaire en respectant un certain nombre de principes, tous ambitieux :

- ⇒ **Créer** de la capacité d'autofinancement
- ⇒ **Prévoir** systématiquement un budget pour l'entretien du patrimoine existant
- ⇒ En 2017, **investir** encore de façon très ciblée et uniquement sur fonds propres (éclairage au stade...)
- ⇒ **Rester** proactif dans le transfert de compétences à la Communauté de Communes
- ⇒ **Limiter** la hausse de la fiscalité locale : pour 2017, elle ne sera que de 1% (malgré une augmentation des charges fixes supérieure).
- ⇒ **Continuer** notre soutien au monde associatif de façon volontariste.

Ces divers axes préparent notre avenir et permettront à notre commune de se doter des infrastructures et des services dont nous avons tant besoin.

Depuis que la nouvelle équipe municipale est en place, de nombreuses réalisations, attendues parfois depuis longtemps ont vu le jour, sereinement et sans altérer notre budget. N'en déplaise aux esprits chagrins, vos élus ont su optimiser les ressources, investir efficacement. Bien entendu, de nombreuses choses restent à faire, dans tous les domaines, il faudra du temps et nous nous y employons quotidiennement.

Au-delà de ces aspects budgétaires, je voudrais m'adresser à vous tous qui, individuellement ou collectivement, participez à la vie publique : présence de plus de cent personnes à la commémoration du 8 mai 1945, dont de nombreux enfants, un taux de participation important aux récents rendez-vous électoraux (plus de 80%), une ambiance conviviale lors du vide-grenier... Les finances vont mieux, le climat s'apaise, c'est bien là l'essentiel !

De nombreuses manifestations accompagnent l'arrivée des beaux jours... L'implication de tous les bénévoles met en visibilité une vraie solidarité, qu'ils soient associatifs ou membres du Conseil Communal des Jeunes et du Conseil Communal des Anciens... Promenez-vous dans le Bois de la Garenne ou au Gué de l'Omme récemment réaménagé, circulez en vélo sur les voies vertes, prenez plaisir à parcourir notre belle Commune... sous peu, vous y croiserez sans doute nos jeunes en plein « job d'été » ! Décidément, la Vie est belle à Nouaillé-Maupertuis !

Vos élus municipaux restent à votre écoute, ils sont le premier maillon de la République et de la Démocratie...

Gardons le goût du bonheur d'être ensemble !

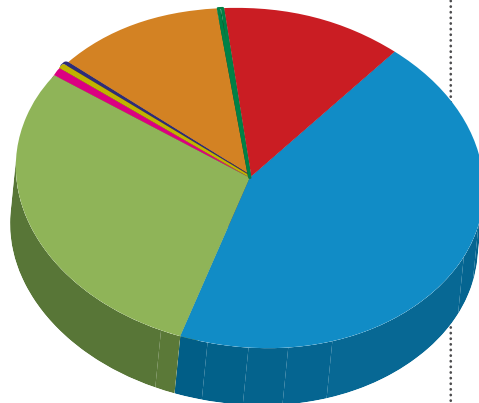
Michel BAGNET, Maire

Section fonctionnement : 3 019 225,97 €

↳ Rappel BP2016 de 2 925 107,95 €

RECETTES : 3 019 225,97 €

- Atténuations de charges : **10 000 €**
- Produits des services, domaine et ventes diverses : **380 472 €**
- Impôts et taxes : **1 335 722 €**
- Dotations, subventions et participations : **888 238 €**
- Autres produits de gestion courante : **34 684 €**
- Produits financiers : **30 €**
- Produits exceptionnels : **3543 €**
- Excédent de fonctionnement reporté : **366 536,97 €**



Les produits des services regroupent entre autres, les recettes de la cantine, de la garderie, la production photovoltaïque, et les sommes versées par la communauté de communes pour des services partagés (prestations de ménage, activités service patrimoine).

La fiscalité : le taux communal pour 2017 **augmente seulement de 1%** pour les trois taxes (habitation, foncier bâti et foncier non bâti).

Les dotations : baisse de la dotation forfaitaire moins importante qu'en 2016 : - 25 000 €. Augmentation de la dotation de solidarité rurale : + 40 000 €.

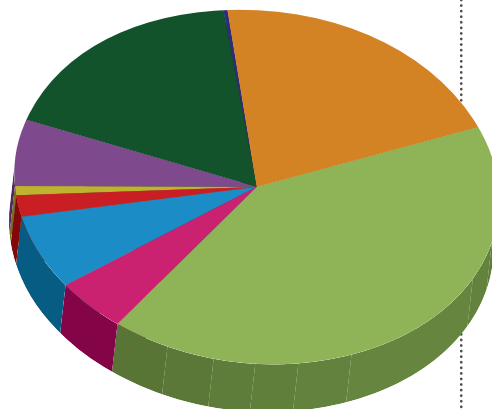
Très légère augmentation de la dotation nationale de péréquation.

Au total, ces trois dotations qui forment la dotation globale de fonctionnement, augmentent d'environ **19 000 € en 2017**.

L'excédent de fonctionnement reporté est de 366 536,97 € (333 797,40 € en 2016).

DÉPENSES : 3 019 225,97 €

- Charges à caractère général : **619 566 €**
- Charges de personnel et frais assimilés : **1 244 495 €**
- Atténuations de produits : **144 926 €**
- Autres charges de gestion courante : **199 794 €**
- Charges financières : **63 000 €**
- Charges exceptionnelles : **21 633 €**
- Dépenses imprévues : **184 750 €**
- Virement à la section d'investissement : **540 182,91 €**
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : **879,06 €**



Les charges à caractère général augmentent : prévisions de travaux pour de l'entretien, des réparations de bâtiments et des créations d'équipements (locaux commerciaux, maison pour tous, gymnase, écoles...).

Les charges de personnel tiennent compte des évolutions des salaires et des charges (+18000 €).

Les charges de gestion : augmentation du contingent incendie de 3700 € et participation accrue envers les associations (+7000 €).

Les charges financières subissent en particulier la baisse des intérêts d'emprunt (-13 800 €).

Les charges exceptionnelles en baisse (-8000 € pour contentieux).

Le virement à la section d'investissement de 540 182 € finance le remboursement des emprunts pour 325 000 € et une partie des investissements.



Section investissement : 1 410 289,11 €

↳ Rappel BP 2016 : 1 143 447,14 €

■ **ÉQUIPEMENT**

Création de jeux pour enfants dans les quartiers, divers mobiliers urbains, aménagements bois de la Garenne, matériels ateliers communaux, ordinateurs école...

■ **ÉCOLES**

Jeux école maternelle, poursuite rénovations des portes et fenêtres, insonorisation, matériels cantine

■ **BÂTIMENTS**

Réfection toitures mairie, presbytère, gymnase ; étude agrandissement gymnase, étude local stockage pour associations

■ **VOIRIE**

Réfection parking point de vue et place Raoul-du-Fou

■ **TERRAINS**

Acquisitions et bornages

■ **ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Programme sur 2 ans pour économie énergie et éclairage stade

■ **MAISON POUR TOUS**

Toitures MPT et local jeunes

■ **BIBLIOTHÈQUE**

Mobilier

■ **ACCESSIBILITÉ Bâtiments**

■ **DÉFICIT REPORTÉ**

■ **REMBOURSEMENT EMPRUNTS**

■ **RESTITUTION CAUTION**

■ **AUTRES**

DÉPENSES

1 410 289,11 €

85 686 €

68 265 €

167 392,97 €

81 955 €

28 316 €

202 753 €

22 810 €

3 200 €

422 451,14 €

325 000 €

2 000 €

460 €

RECETTES

1 410 289,11

Subventions : 25 548 €

Subventions : 39 919 €

Subventions : 7413 €

Subventions : 28 781 €

Subvention : 0 €

Subventions : 127 331 €

Subventions : 12 581 €

Subventions : 0 €

5 322 €

Virement du fonctionnement
540 182,91 €

Récupération TVA
25 000 €

Taxe locale équipement :
45 000 €

Excédent fonctionnement capitalisé
513 820,14 €

Amortissement frais d'études
879,06 €

Produits de cession vente de terrain zone artisanale
38 512 €

Les investissements se réaliseront sans emprunts nouveaux pour la deuxième année consécutive.

Ces dépenses sont en hausse par rapport à 2016, et nous permettent des entretiens et des réparations de bâtiments nécessaires. De nouvelles réalisations peuvent voir le jour (jeux écoles ou dans les quartiers, éclairage stade de foot). Des études pour des projets seront réalisées (agrandissement gymnase, local stockage associatif).





Pour une 1^{re} scolarisation de vos enfants, il est indispensable d'effectuer une double démarche : passage en mairie pour une inscription puis inscription admission auprès de la directrice d'école. Les familles devront présenter le livret de famille, le carnet de santé et un justificatif de domicile.

Si votre enfant a déjà été scolarisé dans une autre école, l'inscription auprès de la directrice d'école suffit sous réserve de présenter les mêmes documents, complétés par un certificat de radiation de l'ancienne école. **La directrice de l'école maternelle** est disponible les mardis ou sur rendez-vous. **La Directrice de l'école élémentaire** peut recevoir les familles de préférence le lundi ou le vendredi de 15 à 16h.



SUPPRESSION D'UNE CLASSE **seulement**

Suite à la baisse des effectifs, nous pouvions craindre une suppression pouvant aller jusqu'à 3 classes pour la prochaine rentrée.

Grâce à la mobilisation de tous, l'Éducation nationale a décidé

de ne fermer qu'une seule classe en septembre. Il convient toutefois de rester vigilant pour les années à venir afin de maintenir les conditions d'un enseignement de qualité dans nos écoles.

JOBS D'ÉTÉ lancement de l'édition 2017

« Nous avons décidé de poursuivre cette action en 2017 afin de permettre à une trentaine de jeunes âgés de 16 à 20 ans de découvrir le monde du travail et de participer à des travaux d'entretien de la commune. Les bénévoles intéressés par l'encadrement des jeunes sont invités à se faire connaître en mairie : elus@nouaille.com. »

4^e
édition

▶▶▶ JOBS D'ÉTÉ à Wachtberg

vous avez entre 16 et 20 ans et souhaitez perfectionner votre allemand grâce à une immersion en Allemagne. **Inscrivez-vous dès maintenant** auprès du Comité de Jumelage :

05 49.46 75 14 / 06 40 64 38 31

<http://www.jumelagevilledieu.asso.st>

MINIcamps

Plusieurs minicamps seront proposés aux jeunes cet été :

▶ **Du jardin à la cuisine** pour les 5 /6 ans, **du 18 au 19 juillet**

▶ **D'husky en été** pour les 7/8 ans, **du 21 au 23 août**

▶ **L'entre 2, vivre à la scout** pour les 9/12 ans, **du 28 au 30 août puis du 30 août au 1^{er} septembre**

Renseignements : clsh@nouaille.fr ou 05 49 46 00 98 ou 06 26 79 95 98



Les jeunes du CCJ en visite à IDEMECA

Dans le cadre de leur formation à la citoyenneté, les jeunes du CCJ ont visité l'entreprise IDEMECA EUROPE située dans la zone Industrielle de La Cardinerie à Nouaillé. Elle emploie aujourd'hui plus de 35 personnes et se spécialise dans la conception et la production de vérins hydrauliques ainsi que dans l'usinage de

pièces mécaniques. Après un accueil chaleureux, les jeunes ont pu visiter l'atelier avec ses machines à commande numérique de tournage et de fraisage, la partie montage et la zone de finition. Ce fut très enrichissant pour nos jeunes qui ont été surpris par la taille de l'atelier et par le fait qu'une entreprise de Nouaillé vende des pièces à travers le monde. Comme l'a dit M. MACLEOD, directeur de l'entreprise, « il est intéressant de découvrir par soi-même pour se forger ses propres idées ». **À noter : Le CCJ organisera fin juin une soirée multi-activités et « battle de danse » pour les adolescents de Nouaillé.**





Jeux dans les quartiers : promesses tenues

Nous avons décidé de poursuivre nos efforts dans ce domaine avec l'installation de nouveaux équipements en 2017. Plusieurs localisations sont à l'étude. Elles seront à l'ordre du jour du prochain Comité consultatif Enfance Jeunesse et feront l'objet d'une concertation avec les riverains avant toute décision prise par les élus.



CADRE DE VIE Environnement



RAPPEL Arrêté anti-bruit

Sont interdits sur le territoire de la commune tous bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif.

Ainsi, les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre les mesures appropriées pour les empêcher de faire du bruit de manière répétée.

Les bruits liés au jardinage (tondeuse...) et au bricolage sont également règlementés et limités à certains horaires afin de respecter le bien être de chacun :

- ▶ **Du lundi au vendredi** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- ▶ **Samedi** de 9h à 12h et de 14h à 18h
- ▶ **Dimanche** de 10h à 12h et jours fériés

Les détails de l'arrêté sont disponibles sur le site internet de la mairie.

Une borne de recharge pour véhicules électriques

Une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée place Philippe-le-Hardi. Grâce à cet équipement, tous les propriétaires d'un véhicule électrique pourront y recharger leur batterie. SOREGIES, concessionnaire du syndicat Energie Vienne, a été mandatée pour l'installation et la maintenance de la borne. Pour accéder à ce service, il suffit de souscrire un abonnement auprès de SOREGIES. **Durant la phase de lancement, il a été décidé de donner un accès gratuit aux recharges jusqu'au 31 décembre 2017.**

Plus d'infos : www.soregies.fr



OPTIMISATION de l'éclairage public



Les particuliers, les entreprises, les communes peuvent agir pour le bien de la planète. Produire des énergies propres et renouvelables va dans ce sens. Cela étant, la maîtrise de nos consommations énergétiques nous semble être un préalable.



C'est pourquoi nous avons répondu à l'appel à projet lancé par le Pays des 6 vallées qui vise à optimiser le parc d'éclairage public des communes.

Pour l'heure, la commune de Nouaillé qui compte **486 points lumineux, consomme chaque année 94 72 kwh, pour une facture de 13 400 €.** Avec le programme de travaux d'amélioration que nous engageons sur deux ans, **les consommations et la facture baisseront de 50%.** Ainsi, les lampadaires vétustes et les globes qui éclairent le ciel plutôt que le sol seront remplacés par des lampadaires à leds plus économes. Ce programme est assorti d'une réduction des plages horaires d'éclairage : **l'éclairage cessera à 22h au lieu de 23h00 et commencera à 6h30 le matin au lieu de 6h.**

Ce projet d'un montant de 151 562 € est **subventionné à 80%** par l'Etat, la Région et le syndicat Energie Vienne.



Une diététicienne à Nouaillé



Isabelle FERNANDES-LOPES, diététicienne-nutritionniste s'est installée à Nouaillé, place Jean-le-Bon. Elle consulte sur rendez-vous ou à domicile.

Son approche est fondée sur l'équilibre nutritionnel, le respect des sensations alimentaires et corporelles et non pas sur des régimes restrictifs. Elle propose une prise en charge individuelle. Son activité s'adresse aux particuliers, mais aussi aux collectivités. On peut la consulter pour des problèmes de surpoids, d'obésité, de diabète, de maladies cardiovasculaires, mais aussi pour une recherche de poids de forme, ou un suivi de grossesse...

Elle anime également des ateliers culinaires ou des goûters d'anniversaires pour cuisiner sain et équilibré.

Renseignements : 07 85 46 29 31

VIE Municipale

Un nouveau site internet

Le site internet de la commune fait peau neuve. Les ressources locales ont permis d'en dynamiser la physionomie. Outre l'aspect visuel, le nouveau site offre de nouvelles possibilités techniques.

Rendez-vous sur : www.nouaille.com



VIE Locale

Repas DES AÎNÉS

« Cette année, c'est sur un air de guinguette que s'est déroulé le traditionnel et très attendu repas des aînés. Le dimanche 5 mars, jour de la fête des grands-mères, près de 160 convives de plus de 70 ans sont venus partager un moment de convivialité autour d'un bon repas préparé par L'Auberge de l'Abbaye en se désaltérant grâce aux boissons fournies par Vival. Les douceurs, réalisées par Le Fournil de l'Abbaye ont accompagné cette fin de repas.

Le service a été assuré par les conseillers municipaux aidés et par les membres du Conseil Communal des Jeunes. Les doyens de l'assemblée, âgés de 90 à 96 ans furent mis à l'honneur et chaleureusement applaudis. Au moment du dessert, les plus jeunes de nos retraités ont rejoint la manifestation et c'est au son de l'orchestre « Canapeli » que les plus hardis ont dansé.

Un remerciement tout particulier à tous les acteurs de cette manifestation. >>>



NOUVEAU Accueil de jour à l'EHPAD Les Grillons



L'accueil de jour au sein de l'EHPAD Les Grillons à Nouaillé a ouvert officiellement ses portes début mars. Il s'adresse à des personnes âgées, valides ou dépendantes. Il a pour objectif de maintenir leur autonomie en participant à divers ateliers et de favoriser leur socialisation.

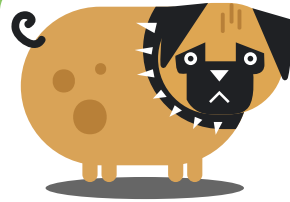
Ce dispositif est encadré par une équipe de professionnels pluridisciplinaires. Il permet aux aidants de bénéficier d'un moment de répit.

Renseignements : EHPAD Les Grillons - 2 rue de Lamberneau - 05 49 46 71 72 ou 05 49 56 50 14.

Des gradins au gymnase



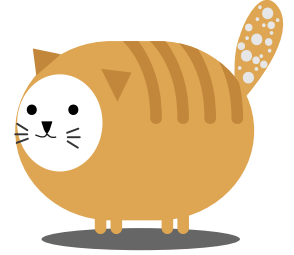
Deux séries de gradins ont été installées au gymnase et sont fortement appréciées des spectateurs lors des diverses rencontres sportives.



ANIMAUX errants

Les services et les élus municipaux sont régulièrement alertés par des citoyens ou par la gendarmerie au sujet des chiens ou autres animaux divaguant sur la voie publique. Face à ce problème récurrent, la municipalité a passé un contrat avec la société SACPA qui récupérera les animaux qui lui seront signalés.

Des frais forfaitaires de 100 € seront désormais facturés au propriétaire.



L'association Asquavie est dissoute !

Créée le 21 août 2007 et présidée par M. CHASSANG, cette association était une force de proposition dans tout domaine concernant le cadre de vie (urbanisme, environnement, sécurité, circulation...). Ses membres participaient assidument aux réunions du conseil municipal, aux comités consultatifs et plus généralement à l'ensemble de la vie de notre commune. Elle suivit avec intérêt l'évolution des travaux de la route de Poitiers, achevés début décembre 2016. L'appel à candidature n'a malheureusement pas suffi au renouvellement de son bureau et la dissolution de celle-ci a été décidée lors de l'assemblée extraordinaire du 30 mars.

Bibliothèque MUNICIPALE

Le Conseil municipal a pris la décision d'assurer la gestion du nouveau service municipal de lecture publique chargé d'assurer l'accès de tous à la culture et à la lecture, à l'éducation et à la formation de tous les citoyens. Ce choix a été réalisé en concertation avec l'association pour assurer un service professionnel. C'est donc à la suite de cette décision que les membres de l'association « Esprit Livres » qui géraient la bibliothèque de Nouaillé-Maupertuis depuis 2007 ont choisi de dissoudre l'association à compter du 1er janvier 2017.

Merci à eux d'avoir œuvré depuis toutes ces années pour valoriser la lecture dans notre commune.

La bibliothèque de Nouaillé-Maupertuis est donc devenue municipale. Mme Katia BOEUF, professionnelle, en assure la gestion et l'animation. Elle encadre également une équipe de bénévoles, composée de 13 personnes, qui participe à son fonctionnement, assurant les permanences et les animations.

La bibliothèque travaille en lien avec les différents réseaux existants, dont la Bibliothèque départementale de la Vienne et le réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes des Vallées du Clain.

L'inscription à la bibliothèque communale est gratuite. Elle est ouverte à tous : les lundis de 16h30 à 18h, les mercredis de 15h à 18h ainsi que les samedis de 10h à 12h30.

Informations : 09 67 22 13 46



VOIRIE

Programme d'entretien Voirie 2017



La voirie est une compétence intercommunale. Ce sont les élus municipaux qui, grâce à leurs connaissances des besoins de la commune, déterminent chaque année le programme d'entretien nécessaire. Cette année, l'enveloppe budgétaire allouée s'élèvera à 105 000 € pour Nouaillé-Maupertuis.

Avec cette somme, seront entrepris les travaux suivants :

- ▶ **Route de Brelinguet** : réparation de la route et entretien des fossés
- ▶ **Route de la Fougeassière** : curage des fossés, traitement des eaux de pluie et réfection partielle du bitume
- ▶ **Route des Plaids** : réparations diverses
- ▶ **Routes des Bordes** (depuis carrefour route de la Doterie jusqu'à la route de Poitiers) : entretien des fossés, réparations diverses et pose de bordures (50% du budget seront consacrés à cette route)
- ▶ **Chemin de l'Aumônerie** : réparation du bitume
- ▶ **Rue des Vignes** : réalisation d'un petit rond-point
- ▶ **Rue du Puits de Coquin** : réalisation d'un caniveau pour traitement des eaux de pluie
- ▶ **Rue de La croix de la Garde** : entretien du fossé
- ▶ **Route du Pinier** : réalisation d'un trottoir
- ▶ **Availles** : pose de bordures
- ▶ **Rue de la Garenne** : réparation du trottoir

Travaux route de Poitiers : cette fois-ci, c'est bien fini !

Comme ils s'y étaient engagés, les services du département ont procédé à la réfection du revêtement entre la place Philippe-le-Hardi et la place Jean-le-Bon remettant ainsi à neuf une portion de route qui commençait à se détériorer. Le revêtement entre le parking point de vue et le giratoire des Justices a également été repris. Cette finition donne aujourd'hui à cette entrée de bourg un aspect plus accueillant. Programmé en 2017, le parking point de vue, dominant l'abbaye, sera également refait.

Travaux route de Nieuil : le réseau d'assainissement enfin réalisé !

Les riverains route de Nieuil, après ceux de la route de la Gare, attendaient cette bonne nouvelle depuis des décennies, ils vont enfin pouvoir se raccorder au « tout-à l'égout ». Ces travaux mettent fin aux infiltrations plus ou moins polluantes d'eaux usées, aux corvées de nettoyage des filtres et tuyaux mais aussi au coût de contrôles sanitaires de plus en plus élevés.

DIVERS

Dispositif Seniors en vacances 2017

Dans un objectif de prévention et de maintien de l'autonomie, la MSA Sèvres Vienne propose un séjour de vacances destinées aux personnes de 60 ans et plus, tous régimes de retraite confondus. Ce séjour s'inscrit dans le dispositif initié par l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV) et la région Nouvelle Aquitaine en partenariat avec Ekitour. Il a pour but de favoriser le départ des personnes qui ne partent pas ou plus en vacances pour des raisons financières, d'isolement social (veuvage récent...).

Date limite d'inscription le 15 juin, dossier à retirer en Mairie. **Renseignements : 05 49 44 54 62**



Raymond KOPA à Nouaillé !

Les moins de 40 ans et les nouveaux résidents de la commune n'ont pas vécu cet événement sportif du 4 juin 1977. Le décès récent de ce joueur d'exception a ravivé la mémoire de bon nombre de dirigeants de l'ES Nouaillé et en particulier de la famille GUILLOT à l'origine de la venue de Raymond KOPA.

Joueur au palmarès impressionnant, il a été champion de France avec le Stade de Reims, champion d'Europe avec le Real de Madrid, 3^e à la coupe du monde en 1958 en Suède. C'était une époque où les footballeurs professionnels ne roulaient pas en voiture de luxe, n'habitaient pas dans des quartiers résidentiels huppés mais dont la plupart avaient travaillé en usine ou à la mine, comme ce fut le cas de Raymond KOPA. Pour l'anecdote, on rappellera que les sélections (anciens pro du SCO d'Angers / joueurs de la Vienne) firent match nul 1 à 1. Après cette rencontre, l'après-midi se prolongea dans la propriété de M. et Mme MOULONGUET aux Bouilleaux, autour d'un buffet champêtre.

EXPRESSION LIBRE minorité municipale

Voler, ce n'est pas beau, mentir non plus, les candidats à l'élection présidentielle vont s'en souvenir, les candidats aux futures élections, certainement aussi, car le citoyen est seul juge. Intoxiquer les électeurs en voulant faire croire que notre commune est en faillite, c'est navrant. Revendiquer la transparence mais ne pas avoir de projet, c'est affligeant. Agiter la menace de 18% de hausse d'impôts alors qu'avec 2% la commune dégage un excédent de plus de 500 000 € sur 2 ans, c'est intrigant.

« **LE NOBILIEN, Quoi de neuf à Nouaillé-Maupertuis ?** » est une publication de la mairie de Nouaillé-Maupertuis.

Les comptes rendus des conseils municipaux sont en ligne sur le site de la commune.

Directeur de la publication : Michel BUGNET - **Rédacteurs en chef** : Jean-Marc POIRIER - Éric MENANTEAU - ont également collaboré à ce numéro : Olivier BERTON, Maryline DUMINY, Marie GAUTHIER, Chirstine GRÉMILLON, Danny POISSON-BARRIÈRE.

Conception et réalisation : SOFYMAN - 06 59 48 09 01 - **Impression** : Tirage 1300 exemplaires - Imprimé sur papier recyclé CYCLUS OFFSET issu de forêts gérées durablement.

